

Le trafic routier pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans quelques semaines, les Yvelines accueilleront plus d'une dizaine d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Du 27 juillet au 11 août, puis du 29 août au 7 septembre, des perturbations sont à prévoir sur le trafic routier et les lignes de transports en commun, notamment autour des sites olympiques et des parcours des épreuves sur route.



La plateforme pour la délivrance des laissez-passer aux périmètres rouges pendant les jours de compétition est désormais accessible [ICI](#) . Les usagers souhaitant entrer en véhicule motorisé dans ces zones proches des sites de compétition doivent demander un "Pass Jeux". Les piétons et les cyclistes peuvent y circuler librement. Aucun "Pass Jeux" n'est requis pour les courses sur route.

Toutes les demandes de "Pass Jeux" pour les sites olympiques des Yvelines seront traitées localement par les services de la préfecture des Yvelines.

Le site internet anticiperlesjeux.gouv.fr recense les restrictions de circulation, les impacts sur les transports en commun et fournit des conseils pour préparer les déplacements pendant les Jeux. Une carte interactive est également disponible pour vérifier si une adresse se trouve dans un périmètre rouge.



LES JEUX DANS LES YVELINES

Le département des Yvelines est le 31^{ème} territoire olympique de France avec un total de 10 disciplines sportives accueillies sur 5 sites de compétition : le parc du Château de Versailles, le Golf national de Guyancourt, la colline d'Elancourt, le Velodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines et son stade de BMX à Montigny-la-Brettonneux. Le département accueillera également des courses cyclistes sur route ainsi que le marathon olympique.



LES IMPACTS SUR LA ROUTE

DES VOIES RÉSERVÉES

Une voie sur les autoroutes A12 et A13 dans chaque sens de circulation sera réservée au transport des athlètes, délégations officielles, véhicules de secours et de sécurité du 15 juillet au 13 août puis du 27 août au 8 septembre.

DES ITINÉRAIRES OLYMPIQUES

avec des navettes spectateurs (bus) depuis les gares vers les sites olympiques dans les heures qui encadrent les compétitions.

DES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ

seront activés autour des sites olympiques yvelinois, avec circulation motorisée interdite ou réglementée.

DES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

aux abords des sites olympiques et lors des épreuves sur route (cyclisme et marathon).



LES ÉPREUVES SUR ROUTE

COURSES CYCLISTES - 3 et 4 août

La circulation motorisée sera interdite sur le parcours 3h avant et au moins 2h après le passage des coureurs. Retrouvez les horaires de fermeture sur anticiperlesjeux.gouv.fr

MARATHON - 10 et 11 août

Les épreuves de marathon se dérouleront les samedi 10 et dimanche 11 août et traverseront les centres-villes de Versailles et de Viroflay. La circulation motorisée sera fortement perturbée tout au long du week-end. Le report des déplacements non-essentiels est recommandé.

POUR TOUTES LES ÉPREUVES SUR ROUTE

Des points de cisaillement sont prévus pour permettre la traversée du parcours de la course.

Le centre-ville de Versailles sera également traversé par le relais de la Flammie le 23 juillet puis par les courses cyclistes sur route, les 3 et 4 août et les marathons, les 10 et 11 août.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

• Pendant les Jeux Olympiques : fermeture à la circulation motorisée de la RD10 à partir du 24 juillet au soir et des déviations seront mises en place vers les RD91, RN12b et RD129.

• Pendant les Jeux Paralympiques : fermeture à la circulation motorisée des deux voies Nord de la RD10 du 3 au 8 septembre.

• Les rues Pierre de Nolhac et de l'Indépendance Américaine seront également fermées à la circulation motorisée du 27 juillet au 11 août.

• La circulation sera restreinte sur la RD7 et autour des gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers, les jours d'épreuves.



DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Gares de Versailles Rive Droite, Versailles Château Rive Gauche et Versailles Chantiers



• Ces trois gares de Versailles seront très sollicitées les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et de départs de spectateurs pendant les Jeux Olympiques et, dans une moindre mesure, pendant les Jeux Paralympiques.

• Certains jours nécessitent une vigilance particulière du fait de la concomitance d'événements à Versailles et à Saint-Quentin-en-Yvelines.

les 20 et 29 juillet, et les 3, 4, 9, 10 et 11 août.

BUS

• L'activation des périmètres de sécurité et l'organisation du transport des spectateurs par navettes depuis les gares rendent nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviations, arrêts reportés ou non desservis, notamment au niveau des gares).

• En particulier la gare routière de Versailles Chantiers sera réservée aux navettes spectateurs pendant les Jeux Olympiques et fortement impactée pendant les Jeux Paralympiques. Des impacts sur les trajets du quotidien sont également à prévoir pendant les périodes de montage et de démontage des aménagements provisoires en gare routière avant et après les Jeux.

• Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les 3 et 4 août et le marathon les 10 et 11 août. Consultez le site d'Ile-de-France Mobilités pour le détail des lignes impactées.



PASS JEUX

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

Seulement si vous faites partie des personnes

• au périmètre gris autour de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques entre le 18 et le 26 juillet, quel que soit votre mode de

- Fermeture à la circulation motorisée sur l'axe de l'Europe et l'avenue du Golf et déviation par la RD96.
- La circulation sera restreinte dans le quartier de la Bretonnière et sur une portion de l'avenue Léon Blum.

ELANCOURT

La colline d'Elancourt accueillera les épreuves de VTT les **dimanche 28 et lundi 29 juillet**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée de la RD912 entre le rond-point des Saules et le rond-point Marcel Dassault.
- Restrictions d'accès à la ZAC des Côtes.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Vélodrome national accueillera les épreuves olympiques de cyclisme sur piste du **5 au 11 août** puis de paracyclisme du **29 août au 1er septembre**. Les épreuves olympiques de BMX racing se tiendront dans le Stadium les **1er et 2 août**.

Des restrictions de circulation sont à prévoir :

- Fermeture à la circulation motorisée de la rue Laurent Fignon et de la rue des Louvières
- La circulation sera restreinte sur le rond-point de la Paix Céleste



DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

SECTEUR DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES



• La gare de Saint-Quentin-en-Yvelines sera très sollicitée les jours de compétitions, aux horaires d'arrivées et départs de spectateurs. Les **28 et 29 juillet** nécessitent une vigilance particulière, pensez à adapter votre itinéraire en conséquence.



• L'activation des périmètres de sécurité pendant les épreuves rend nécessaire l'adaptation de l'offre de bus (déviation, arrêts reportés ou non desservis). Le réseau bus sera aussi très fortement impacté par les épreuves de cyclisme sur route les **3 et 4 août**. Consultez le site d'Île-de-France Mobilités pour le détail des lignes impactées.

NOS CONSEILS POUR BIEN SE DÉPLACER

Favorisez le télétravail si vous en avez la possibilité.

Si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer :

- Privilégier les déplacements à pied ou à vélo pour les courtes distances.



Infos pratiques

Pour toute question concernant les impacts des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les Yvelines ou la délivrance des "Pass Jeux", un mail peut être envoyé à : www.pref-jop78@yvelines.gouv.fr.